

La lutte contre la fracture numérique en Belgique

Thierry De Coster

Depuis le début des années 90, nous assistons à une véritable invasion des TIC dans la sphère privée de nos concitoyens. La simplicité des logiciels et la puissance des équipements disponibles ont favorisé le développement spectaculaire des contenus disponibles sur les réseaux. Actualités, articles scientifiques, services administratifs : l'information accessible par Internet s'adresse désormais à toute la population.

Mais l'extension de ces technologies a généré dans nos sociétés modernes un phénomène dont on mesure depuis peu le caractère problématique : **la fracture numérique**. La question de la fracture numérique apparaît trop souvent anecdotique au regard d'autres problèmes de société. Or, la lutte contre cette fracture n'est pas un luxe technologique. L'enjeu de cette lutte est au contraire démocratique.

En effet, cette fracture connaît un double mouvement :

- d'une part, elle a tendance à se réduire au rythme des nouveaux utilisateurs qui adoptent chaque jour les services en ligne;
- d'autre part, le risque est grand de la voir s'approfondir dans la mesure où le développement de ces services isole un peu plus chaque jour les citoyens qui n'ont pas accès à ces contenus.

Selon une étude réalisée par la Direction Générale Statistique et Information Économique du SPF Économie au cours du deuxième trimestre de 2006, 1,9 million de Belges n'avait jamais utilisé un ordinateur, et 2,6 millions n'avait jamais navigué sur Internet (40% des chômeurs, contre seulement 20% des salariés et des indépendants).

Le niveau d'instruction est aussi un facteur important : près de 60% des personnes à faible niveau d'instruction n'avaient jamais utilisé Internet, contre seulement 10% des personnes avec un niveau élevé. Toujours en 2006, 80% des universitaires avaient accès à Internet à domicile, alors que seulement 17% des personnes sans diplôme « surfaient » chez eux. Les étudiants quant à eux avaient quasi tous déjà utilisé Internet.

Par ailleurs, le pourcentage de la population qui n'a jamais employé un ordinateur était nettement plus élevé en Wallonie (34%) que dans le reste du pays. Seulement 46% des familles wallonnes disposent d'un PC à la maison.

En fait on peut distinguer deux catégories de « fracturés numériques » :

- les « **fracturés sociaux** » : personnes en âge de travailler, mais pour la moitié sans emploi, ayant souvent un niveau d'éducation moyen ou faible, vivant souvent dans des ménages de 2 personnes et plus, et ne faisant pas appel à un proche pour accéder à Internet à leur place. Ces fracturés sociaux représentent environ 11% des non utilisateurs d'Internet et 5% de la population wallonne de 15 ans et plus ;
- les « **fracturés seniors** » : personnes âgées de 50 ans et plus ne faisant aucun usage d'Internet, ni personnellement, ni via un proche. Constitués pour les trois quarts de retraités ou préretraités et pour un dixième de personnes sans activité professionnelle, ils représentent 59% des non utilisateurs d'Internet, soit 18% de la population wallonne de 15 ans et plus.

Quelles sont les causes de la fracture numérique en Belgique ?

Il y a d'abord des difficultés d'accès liées au revenu des ménages, facteur de loin le plus déterminant dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à internet. Ainsi, en Belgique, on compte 24 ordinateurs pour 100 habitants, ce qui est nettement inférieur à d'autres pays européens. Une famille sur deux seulement dispose d'un PC à domicile et 51% des Belges n'ont jamais eu recours à l'informatique...

Des difficultés d'usage sont également en cause : seuls 36,4% des ménages belges disposent d'une connexion internet (plus de 60% aux Pays-Bas). Seul un tiers des Belges utilise ponctuellement internet (contre 53% aux Pays-Bas). Par contre, 93% des entreprises belges sont connectées à internet.

La fracture numérique est également marquante au niveau des sexes. Les femmes sont très largement sous-représentées dans les métiers des TIC et sont nombreuses à occuper un emploi dans des branches d'activité où elles n'ont pas l'occasion de se familiariser avec ces technologies. En Belgique, 19,7% de femmes utilisent l'ordinateur à la maison pour le travail et 23,9 % pour un usage privé contre respectivement 24,2% et 34,4% pour les hommes. Par contre, la population d'internautes féminines augmente plus rapidement que la population masculine.

Globalement, les classes moins aisées sont sous-représentées dans l'adoption des TIC (6,2%) par rapport aux classes aisées, elles-mêmes surreprésentées (28,7%). Cette

situation s'explique logiquement par un manque de ressources, une participation moindre au marché de l'emploi et un faible niveau de formation des ménages défavorisés.

Quels sont les dangers liés au non accès aux TIC ?

Le non accès aux TIC peut être source de plusieurs types de discriminations :

- au niveau de l'accès à l'emploi et du développement professionnel,
- au niveau de la simplification des relations avec les administrations : de plus en plus de services offerts par les administrations sont disponibles en-ligne,
- en terme de consommation, puisqu'on ne peut accéder aux biens et services existants sur internet,
- en matière de communication : l'e-mail étant devenu un outil de communication quasi incontournable,
- en ce qui concerne l'exercice de la démocratie, dans la mesure où certains n'ont pas accès à l'information publique et à la possibilité de participer aux débats démocratiques.

En conclusion, la fracture numérique renforce l'exclusion sociale. D'où l'importance de mener une politique d'intégration à la société de l'information.

Un Plan d'action national contre la fracture numérique

En décembre 2003, lors du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI¹) de Genève, la Belgique a pris l'engagement d'adopter un *Plan d'action national contre la fracture numérique*. La lutte contre cette fracture - tant au niveau national qu'international - constituait l'un des axes stratégiques de la Déclaration de Principes adoptée lors du Sommet. Le Gouvernement fédéral belge a alors chargé le Ministre de l'Intégration sociale et le Secrétaire d'État à l'informatisation de l'État de coordonner ce Plan d'action national.

Ce projet de lutte contre la fracture numérique a été planifié en plusieurs étapes :

- dans un premier temps, la réalisation d'un inventaire des mesures prises aux niveaux fédéral, régional, communautaire et local,
- dans un deuxième temps, le développement d'initiatives pilotes.

Ce plan d'action a été présenté par la Belgique lors du deuxième volet du SMSI² qui s'est tenu à Tunis en novembre 2005. Il comporte trois axes importants :

Sensibilisation : information sur les contenus et services génériques, présentés de manière simplifiée, en respectant la diversité des besoins en matière de technologie de l'information.

¹ <http://www.itu.int/wsis>

² <http://www.itu.int/wsis>

Accès : encourager l'acquisition de matériel par les ménages belges et créer un nombre suffisant d'espaces publics numériques

Formation : formation aux compétences de base pour les citoyens éprouvant des difficultés, éducation aux nouveaux médias et formation aux bons usages des technologies de l'information et de la communication.

Dans ce cadre, 28 mesures concrètes ont été mises en œuvre, parmi lesquelles :

- le projet « Easy-e-Space³ » consiste à créer des espaces publics numériques (EPN) au sein de CPAS, restos du cœur, maisons de quartier, etc. (300 créés en 2006). A noter que ce projet « Easy-e-Space » fonctionne exclusivement sous logiciels libres.
- le soutien à 72 projets visant à réduire la fracture numérique chez les personnes âgées;
- le recyclage d'ordinateurs des services publics pour les revendre à moindre coût dans le cadre de l'inclusion numérique et soutenir au niveau logistique différents projets dans le secteur associatif;
- la promotion des logiciels libres à travers des expériences pilotes dans les CPAS et dans les services publics;
- le lancement du pack « Internet pour tous⁴ » qui consiste en un crédit d'impôt permettant d'alléger le coût d'un équipement informatique complet;
- etc.

A travers ce panel de mesures et une campagne d'information, ce Plan national a pour objectif de réduire d'un tiers la fracture numérique entre 2005 et 2010, c'est à dire d'augmenter, chaque année, de 500.000 le nombre de personnes ayant accès à Internet en Belgique.

Des résultats positifs ⁵ :

En 2007, 67% des ménages belges (comptant au moins une personne âgée entre 16 et 74 ans) disposent d'un ou de plusieurs PC. En 2006, ce chiffre n'était encore que de 57%.

L'Internet aussi est sur une courbe ascendante en 2007. Cette année, 60% des ménages belges ont une connexion Internet alors que cet indicateur n'atteignait que 54% en 2006 et 50% en 2005. En 2007, ce sont surtout les familles monoparentales qui se sont équipées d'un PC et d'une connexion Internet.

L'utilisation de l'ordinateur au sein de la population belge (individus de 16 à 74 ans) est passée de 67% au premier trimestre 2006 à 70% au premier trimestre 2007. Logiquement, le nombre d'individus qui n'ont encore jamais utilisé un ordinateur recule même si les personnes à faible niveau d'instruction, les personnes âgées, les chômeurs et les inactifs (hors étudiants) sont largement représentés dans ce groupe. Le domicile et le lieu de travail sont les principaux endroits où l'on utilise l'ordinateur.

³ www.easyespace.be

⁴ www.internetpourtous.be

⁵ Source : <http://www.statbel.fgov.be/ict/>

67% de la population belge a surfé sur Internet au cours du premier trimestre 2007, contre 58% en 2005 et 62% en 2006. Ici aussi, on voit la fracture digitale se résorber peu à peu. Tout comme pour l'utilisation de l'ordinateur, les personnes à faible niveau d'instruction, les personnes âgées, les chômeurs et les inactifs (hors étudiants) restent cependant fortement représentés parmi la population belge qui n'a encore jamais utilisé l'Internet.

En 2007, nous constatons cependant une légère progression des compétences Internet par rapport à 2006, principalement en ce qui concerne l'envoi d'e-mails, le dialogue en ligne et le téléphone en ligne. 27% des Belges qui ont un jour utilisé l'Internet sont parvenus à aller chercher un programme sur l'Internet et à l'installer, 36% sont capables de protéger l'ordinateur contre les virus, les adware et les spyware et 10% gèrent leur propre weblog ou blog.

Les utilisateurs les plus avancés de l'ordinateur et de l'Internet résident en premier lieu dans la Région de Bruxelles-Capitale, puis en Wallonie et enfin en Flandre. ■